

**Année scolaire 2022-2023**  
**Effets scolaires**  
**Maternelle**

**Les effets scolaires doivent tous être identifiés au nom de l'enfant.**

*Nous demandons que votre enfant apporte tous les effets scolaires énumérés ci-dessous (ou leurs équivalents) à l'école dès le premier jour de classe à temps plein, soit le 26 août 2022, dans son sac d'école.*



- 3 colles en bâton **40 gr.**
- 4 crayons à la mine HB (taillés et identifiés)
- 1 gomme à effacer blanche
- 2 boîtes de 16 crayons feutres - **couleurs originales/pointes larges**
- 1 cartable 1 pouce rigide
- 10 pochettes transparentes à trois trous (8½x11 à insertion par le haut)
- 1 boîte de plastique 20 cm de long X 12 cm (pour ranger des crayons que l'on remettra à votre enfant)
- 1 étui à crayons souple pour ranger les crayons feutres
- 1 tablier à manches longues à enfiler par la tête (**en tissu**)
- 1 serviette de plage pour la relaxation (**pas de grosse couverture**)
- 2 petites photos format portefeuille
- 4 duo-tangs avec 3 attaches parisiennes (1 jaune, 1 rouge, 1 vert et 1 bleu)
- 1 paire d'espadrilles adéquate pour faire du sport (de préférence à velcro)
- 1 sac à dos **assez grand** pour contenir l'ensemble du matériel

**POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES**

- ♦ La journée où votre enfant aura son cours d'éducation physique ou de motricité, il devra porter une tenue sportive (déjà mise à la maison - il ne se changera pas à l'école). De plus, veuillez chausser votre enfant de souliers ne marquant pas les planchers. Notez bien que vous n'aurez pas à acheter une 2e paire de chaussure si celle-ci convient pour le sport.

- Le nombre de pages ainsi que les dimensions pour les cahiers et autres items sont à titre indicatif. Ceux-ci sont indiqués uniquement à titre de référence.
- Merci de vous assurer que le matériel acheté soit durable et de bonne qualité. Le matériel en bon état pourra être réutilisé l'année suivante. L'ensemble du matériel demandé sera disponible dans plusieurs pharmacies et magasins du quartier.
- L'école fournira une paire d'écouteurs à tous les élèves, toutefois, pour des raisons d'hygiène, vous pourrez en fournir une à votre enfant à vos frais.
- Les crayons doivent être taillés pour la rentrée, identifiés individuellement et placés dans les étuis.
- En cours d'année, il est possible que l'enseignant(e) vous demande de renouveler certains effets.